

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia. P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org

Conclusions de la Retraite Conjointe du Groupe des Sages de l'UA et du Comité des Sages de la CEEAC : Renforcement de la Coopération pour la Résolution des Conflits Frontaliers en Afrique Centrale

Brazzaville, République du Congo, le 27 novembre 2024 – Le Groupe des Sages de l'Union africaine (UA) et le Comité des Sages de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), réunis sous le Réseau panafricain des Sages (PanWise), ont tenu leur première retraite conjointe du 25 au 26 novembre 2024 à Brazzaville, République du Congo. Cet événement a été coprésidé par l'Honorable Justice Effie Owuor, Présidente du Groupe des Sages de l'UA, et Son Excellence Marie-Madeleine Kalala, Présidente du Comité des Sages de la CEEAC.

Cette retraite inaugurale, organisée conformément aux décisions du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA lors de ses 1212e et 1222e réunions, a mis en avant la nécessité de renforcer les efforts de médiation, de dialogue et de prévention des conflits en Afrique centrale. Elle a également permis aux participants d'approfondir leur compréhension des dynamiques géopolitiques de la région, notamment des litiges frontaliers et territoriaux.

Les discussions ont abouti à l'adoption d'une résolution en six points, soulignant l'engagement mutuel des deux mécanismes à travailler ensemble pour relever les défis liés aux frontières dans la région :

1. **Plaidoyer pour des mesures politiques** : Sensibiliser les organes décisionnels de l'UA et de la CEEAC à l'importance stratégique de résoudre les conflits frontaliers en Afrique centrale.
2. **Coopération pour la résolution des conflits** : S'accorder sur une collaboration renforcée dans la prévention, la gestion et la résolution des litiges frontaliers et territoriaux en s'appuyant sur leurs expertises respectives.
3. **Élaboration de stratégies conjointes** : Mandater leurs Secrétariats respectifs à la Commission de l'UA et à la Commission de la CEEAC pour développer une stratégie commune et une feuille de route visant à aborder certains conflits frontaliers identifiés.
4. **Validation des stratégies** : Organiser une réunion conjointe pour examiner et valider la stratégie et la feuille de route élaborées.
5. **Engagement auprès des communautés** : Mobiliser les communautés frontalières, les leaders traditionnels et religieux, ainsi que les autorités locales pour promouvoir le dialogue et renforcer les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits.

6. **Promotion de la coexistence pacifique** : Réaffirmer leur engagement à utiliser leurs bons offices pour encourager la coexistence pacifique et les relations de bon voisinage entre les États membres, tout en restant activement engagés dans cette mission.

Le Groupe des Sages de l'UA et le Comité des Sages de la CEEAC ont exprimé leur profonde gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Congo pour leur accueil chaleureux et leur soutien exceptionnel à l'organisation de cette retraite.

Cette retraite conjointe marque une étape importante dans le renforcement des mécanismes régionaux sous le cadre du PanWise et réaffirme l'engagement commun de l'UA et de la CEEAC à promouvoir une paix durable et une stabilité en Afrique centrale.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Mme Netsanet Tekeda Alemu, Coordinatrice, Secrétariat du Groupe des Sages, Division de la Médiation et du Dialogue, Direction de la Gestion des Conflits | Département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité | Commission de l'Union africaine | Addis-Abeba, Éthiopie | E-mail : NetsanetT@africa-union.org